



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

La Poste

Question écrite n° 12212

Texte de la question

M. Jean-Marc Ayrault attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la situation de La Poste. Au moment des négociations du futur contrat de plan, les syndicats FUPT, CFDT, au nom des 300 000 postières et postiers, attirent son attention sur les enjeux du contenu du prochain contrat de plan pour leur entreprise publique. Fort de la libéralisation d'une partie de son activité courrier, les syndicats et personnels craignent pour la cohésion sociale de leur entreprise. Il lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre concernant les relations financières entre l'Etat et La Poste et, en particulier, le financement des charges liées au transport et à la distribution de la presse, à l'aménagement du territoire et aux retraites. Il lui demande également quels moyens il compte apporter à l'entreprise publique afin de faire face aux évolutions réglementaires, à la révolution technologique et à la concurrence européenne.

Texte de la réponse

La ministre déléguée à l'industrie a eu l'occasion de prendre la mesure des enjeux immenses de cette belle entreprise de service public qu'est La Poste. Les attentes exigeantes de ses clients, l'ouverture progressive de ses marchés et la nécessité de renforcer son bilan font peser sur elle de redoutables défis. L'Etat, au fil du précédent contrat de plan, a intégralement tenu ses engagements et en particulier pris à sa charge la dérive annuelle des charges de retraite de La Poste, pour un montant croissant chaque année de près de 100 millions d'euros. Il a, conformément aux « accords Galmot » conclus avec la presse, réévalué les tarifs appliqués au transport de presse pour un montant qui représente aujourd'hui près de 150 millions d'euros de chiffre d'affaires supplémentaire pour La Poste. L'Etat aura à cœur, dans la négociation du contrat de plan, de faire émerger une vision commune à l'avenir de La Poste entre l'entreprise, ses salariés, ses partenaires économiques et sociaux. D'un effort partagé doit surgir une entreprise tournée vers l'avenir et confiante dans ses ressources.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Ayrault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12212

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 février 2003, page 1148

Réponse publiée le : 31 mars 2003, page 2489